

## Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (rajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m <sup>3</sup>	Rajustement du prix du gaz ¢/m <sup>3</sup>	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m <sup>3</sup>
<b>Tarif de la zone Sud M1<sup>1</sup></b>	20,4037	-1,1703	19,2334
<b>Tarif de la zone Nord-Est 01<sup>2</sup></b>	20,7163	-1,6797	19,0366
<b>Tarif de la zone Nord-Ouest 01</b>	13,7785	-2,3801	11,3984

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditee ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rjustement trimestriel des tarifs.

### Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients du réseau de gaz — Housse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients en achat direct — Housse ou baisse annuelle
Gaz naturel	20,4037	71,36	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-1,1703	(18,11 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge <sup>1</sup>	0,0000	No change	0,0000	Aucun changement
Volume livré chez vous 0 à 100 m <sup>3</sup> 150 m <sup>3</sup> suivants Au-delà de 250 m <sup>3</sup>	8,7985 8,4440 7,5288	24,34 \$	8,7985 8,4440 7,5288	24,34 \$
Frais carbone des installations	0,0145	0,06 \$	0,0145	0,06 \$
Frais mensuels	28,91 \$	12,00 \$	28,91 \$	12,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	No change	0,0000	Aucun changement
<b>Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire</b>		<b>89,65 \$</b>		<b>36,40 \$</b>

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients du réseau de gaz — Housse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients en achat direct — Housse ou baisse annuelle
Ajustement tarifaire (Revenus des services publics 2023 et règlement des comptes de report et d'écart)	0,4255	9,37 \$	0,0584	1,29 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>99,02 \$</b>		<b>37,69 \$</b>

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les 1 tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.
2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m<sup>3</sup> par an d'un client résidentiel.

#### Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients du réseau de gaz — Housse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Clients en achat direct — Housse ou baisse annuelle
Gaz naturel	20,763	71,61 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	1,6797	(45,25 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge <sup>1</sup>	1,7450	(2,87 \$)	1,7450	(2,87 \$)
Rajustement des prix du transport	-0,0808	1,13 \$	-0,0808	1,13
Volume livré chez vous				
0 à 100 m <sup>3</sup>	18,8823		18,8823	
200 m <sup>3</sup> suivants	18,5618	31,35 \$	18,5618	31,35 \$
200 m <sup>3</sup> suivants	18,0537		18,0537	
500 m <sup>3</sup> suivants	17,5875		17,5875	
Au-delà de 1 000 m <sup>3</sup>	17,2021		17,2021	
Frais carbone des installations	0,0145	0,06 \$	0,0145	0,06 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0.0000	\$0.00	0.0000	\$0.00
Frais mensuels	28,91 \$	12,00 \$	28,91 \$	12,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
<b>Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire</b>		<b>68,03 \$</b>		<b>41,67 \$</b>

<b>Description du tarif</b>	Clients du réseau de gaz — <b>Nouveau tarif</b> (\$/m <sup>3</sup> )	Clients du réseau de gaz — <b>Hausse ou baisse annuelle</b>	Clients en achat direct — <b>Nouveau tarif</b> (\$/m <sup>3</sup> )	Clients en achat direct — <b>Hausse ou baisse annuelle</b>
Ajustement tarifaire (Revenus des services publics 2023 et règlement des comptes de report et d'écart)	0,0246	0,54 \$	0,0246 \$	0,54 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>68,57 \$</b>		<b>42,21 \$</b>

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.
2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m<sup>3</sup> par an d'un client résidentiel.

## Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — <b>Nouveau tarif</b> (¢/m <sup>3</sup> )	Clients du réseau de gaz — <b>Hausse ou baisse annuelle</b>	Clients en achat direct — <b>Nouveau tarif</b> (¢/m <sup>3</sup> )	Clients en achat direct — <b>Hausse ou baisse annuelle</b>
Gaz naturel	13,7785	29,38 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-2,3801	17,39 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge <sup>1</sup>	2,7617	(9,19 \$)	3,1789	(0,30 \$)
Rajustement des prix du transport	0,2734	(3,01 \$)	0,4108	(1,94 \$)
Volume livré chez vous				
0 à 100 m <sup>3</sup>	15,4329		13,8395	
200 m <sup>3</sup> suivants	15,1124		13,5541	
200 m <sup>3</sup> suivants	14,6043		13,1016	
500 m <sup>3</sup> suivants	14,1381		12,6865	
Au-delà de 1 000 m <sup>3</sup>	13,7527		12,3432	
34,49 \$				(1,01 \$)
Frais carbone des installations	0,0145	0,06 \$	0,0123	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	28,91 \$	12,00 \$	27,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
<b>Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire</b>		<b>81,12 \$</b>		<b>34,35 \$</b>
Ajustement tarifaire (Revenus des services publics 2023 et règlement des comptes de report et d'écart)	0,0197	0,43 \$	0,0197	0,43 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>-81,55 \$</b>		<b>34,78 \$</b>

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m<sup>3</sup> par an d'un client résidentiel.